

Hôtel de l'Union de Banques Suisses Lausanne, Architectes: Tailens & DuBois, Schnell & Thévenaz

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1924)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-39045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sance de 24, 12 ou 8 HP sur la barre d'attelage ; les trois graduations respectives du cadran correspondent à une indication maximum de 2400, 1200 ou 800 HP. En intercalant des engrenages interchangeables appropriés dans le mécanisme, on peut obtenir au lieu de ces valeurs maximum les valeurs doubles. (A suivre.)

Hôtel de l'Union de Banques Suisses Lausanne

(Planches hors texte 3, 4, 5, 6.)

Architectes : MM. TAILLENS & DUBOIS, SCHNELL & THÉVENAZ.

Cet immeuble d'une surface d'environ 1500 m² est édifié sur l'emplacement de l'ancienne Poste. Son cube est de 43 000 m³. Il occupe entièrement l'îlot compris entre la place Saint-François, le Grand-Pont, la rue Pépinet et la place Centrale.

La forme du terrain et la différence d'altitude des voies qui entourent la bâtiment compliquèrent l'étude de cette construction, la différence de niveau entre la place Centrale et le Grand-Pont est de 12 mètres.

L'immeuble est fondé en grande partie sur des piles en béton qui s'appuient sur la molasse à une profondeur moyenne de 12 m. en dessous du niveau de la place Centrale. Les fondations furent étudiées par le regretté J. Vittoz, ingénieur, à la mort de ce dernier leurs études furent reprises par M. Koller, ingénieur qui en dirigea l'exécution.

Les façades de l'édifice sont entièrement en pierre de taille, la partie inférieure en Vaurion et roche de Laufon ; la partie supérieure en Savonnière.

Les planchers, les points d'appui intérieurs, la toiture et les chambres fortes ont été exécutés en béton armé suivant les plans du bureau technique de M. Oyez, ingénieur.

Les services de la Banque occupent la plus grande partie du rez-de-chaussée, du 1^{er} étage et des deux premiers sous-sols, le reste du bâtiment est aménagé en locaux locatifs à l'usage de magasins et bureaux.

La Banque dispose en sous-sol de quatre étages de chambres fortes blindées dont une au deuxième sous-sol est aménagée en coffres pour location.

La décoration des façades et des intérieurs a été étudiée et exécutée par les sculpteurs Uberti et Weitzel. Le Hall est revêtu de marbre (Rosé du Tyrol) travail exécuté par la maison Rusconi à Neuchâtel.

Les autres principales entreprises qui ont collaboré à la construction de cet édifice sont :

Pour la menuiserie, les maisons Ballenegger et C^{ie}, à Lausanne et Held à Montreux.

La porte d'entrée, magnifique travail en fer forgé, ainsi que d'autres travaux de serrurerie ont été exécutés par la maison Zwahlen et Mayr.

Les devantures et la rampe de l'escalier de la direction ont été exécutés par la maison Ramelet frères.

Les travaux de gypserie et peinture ont été exécutés par les maisons Abrezol, DeFrancesco et Corte, les carre-

lages et revêtements par les maisons Rod et Pédroli frères.

L'installation du chauffage central a été exécutée par la maison Sulzer et l'installation sanitaire par la maison Diemand.

Les travaux furent commencés en juin 1920 et terminés en décembre 1922.

Nous reproduisons, aux pages 43 et 44 les plans de ce magnifique édifice auquel nous consacrons en outre quatre planches hors texte encartées dans le présent numéro.

La rentabilité des usines hydro-électriques de la Suisse.

Le *Bulletin de l'Association suisse des électriciens* a publié, dans son dernier numéro (janvier 1924) un abrégé de l'exposé magistral que M. le professeur Dr W. Wyssling a fait devant les auditeurs du « Cours » organisé par la Société suisse des ingénieurs et des architectes, en octobre de l'année dernière, sur les « Débouchés de l'énergie produite par les usines hydro-électriques suisses et leur rentabilité ».

Ce sujet, malaisément accessible aux non-initiés, a été traité par M. Wyssling en homme du métier disposant d'une abondante documentation qu'il sait interpréter avec une rigueur scientifique dont on a trop souvent déploré l'absence au cours de la controverse qui s'est élevée récemment à propos de l'exportation de notre énergie électrique. Ne pouvant songer à faire ici un résumé coordonné de l'exposé de M. Wyssling, nous en extrairons quelques informations intéressantes.

D'abord le tableau suivant qui enseigne :

1^o l'heureuse influence des bassins d'accumulation qui relèvent dans la proportion de 46 : 32 la puissance disponible en hiver de l'ensemble de nos usines hydro-électriques, cette première constatation étant encore corroborée par le fait que la mise en service, supposé limité à l'hiver seulement, des usines du Wäggital accroîtra cette puissance dans le rapport de 60 : 46 ;

2^o qu'aussi longtemps que nous ne serons pas en état d'utiliser en été des quantités d'énergie beaucoup plus grandes que celles dont nous avons besoin en hiver, notre politique de mise en valeur de nos chutes d'eau devra viser d'abord à l'édification d'usines qui, tout en n'accroissant pas, ou que d'une façon insensible, la puissance estivale, apportent un appoint aussi grand que possible de puissance hivernale, grâce à l'aménagement de bassins d'accumulation.

Récapitulation de la puissance approximative (en chevaux à l'arbre des turbines), réellement disponible de l'ensemble des usines hydro-électriques suisses,

	En été.	En hiver.		Déficit de l'hiver par rapport à l'été, en tenant compte de la pleine puissance des bassins d'accumulation.
		Sans acceptation des bassins d'accumulation.	Avec acceptation des bassins d'accumulation.	
A la fin de 1923	900 000 (100 %)	env. 290 000 (32 %)	env. 410 000 (46 %)	env. 490 000 (54 %)
En tenant compte des usines du Wäggital.	900 000 (100 %)	env. 290 000 (32 %)	env. 540 000 (60 %)	env. 360 000 (40 %)

Une caractéristique très expressive de l'exploitation plus ou moins économique d'une usine génératrice est fournie par le *coefficient d'irrégularité journalier* (Schwankungsverhältnis) défini comme le rapport de la puissance maximum exigible pendant un jour à la puissance moyenne. Or, ce coefficient



Hôtel de l'Union de Banques Suisses, à Lausanne.

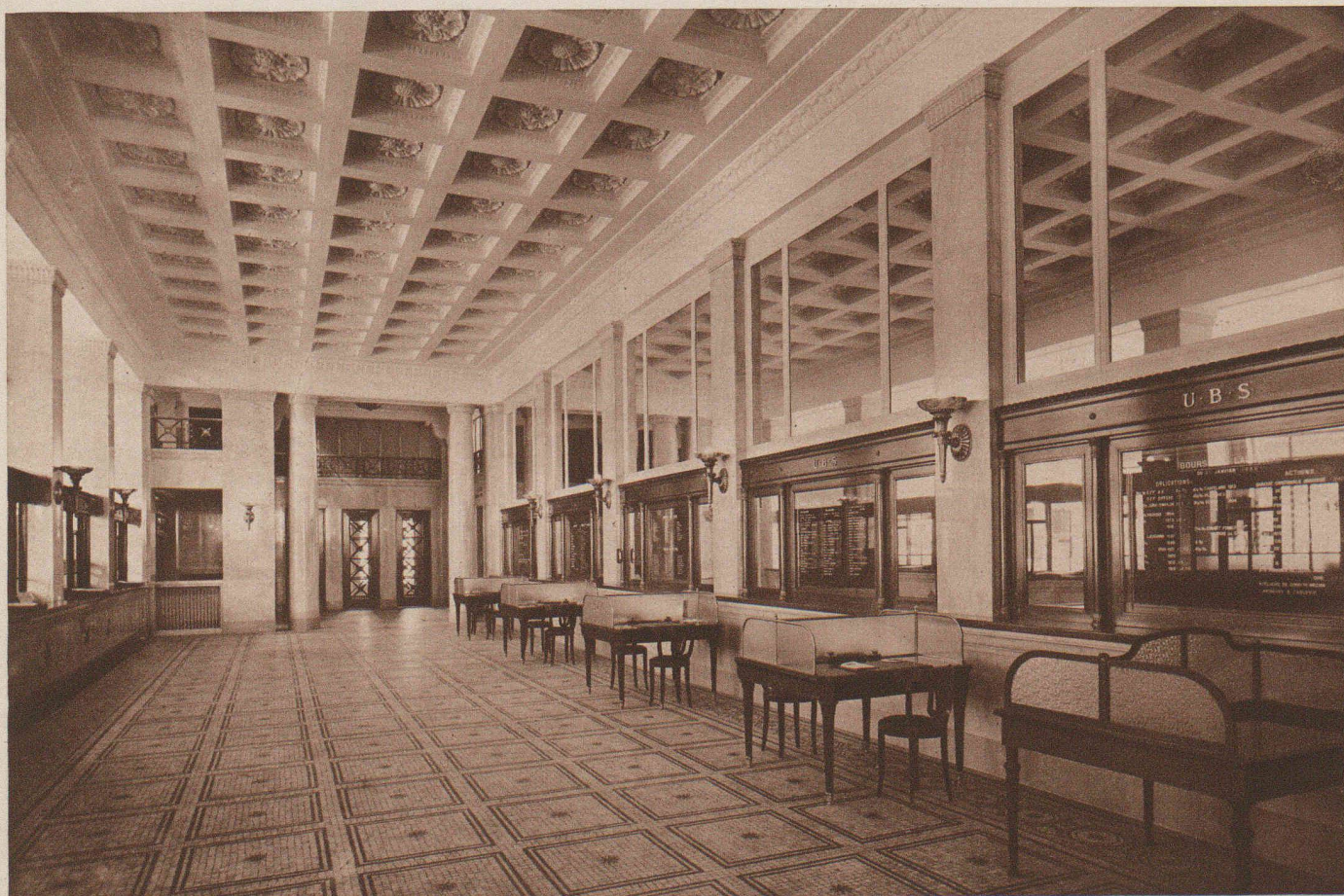


Porte d'entrée en fer forgé.

Architectes : MM. *Taillens et Dubois, Schnell et Thévenaz.*



Le hall et ses guichets.



Le hall vu du service des titres.

HOTEL DE L'UNION DE BANQUES SUISSES, A LAUSANNE



Salon des accrédités, service des renseignements.



Cabines à disposition des locataires de coffres.

Architectes : MM. *Taillens et Dubois, Schnell et Thévenaz.*



L'un des bureaux de la direction.

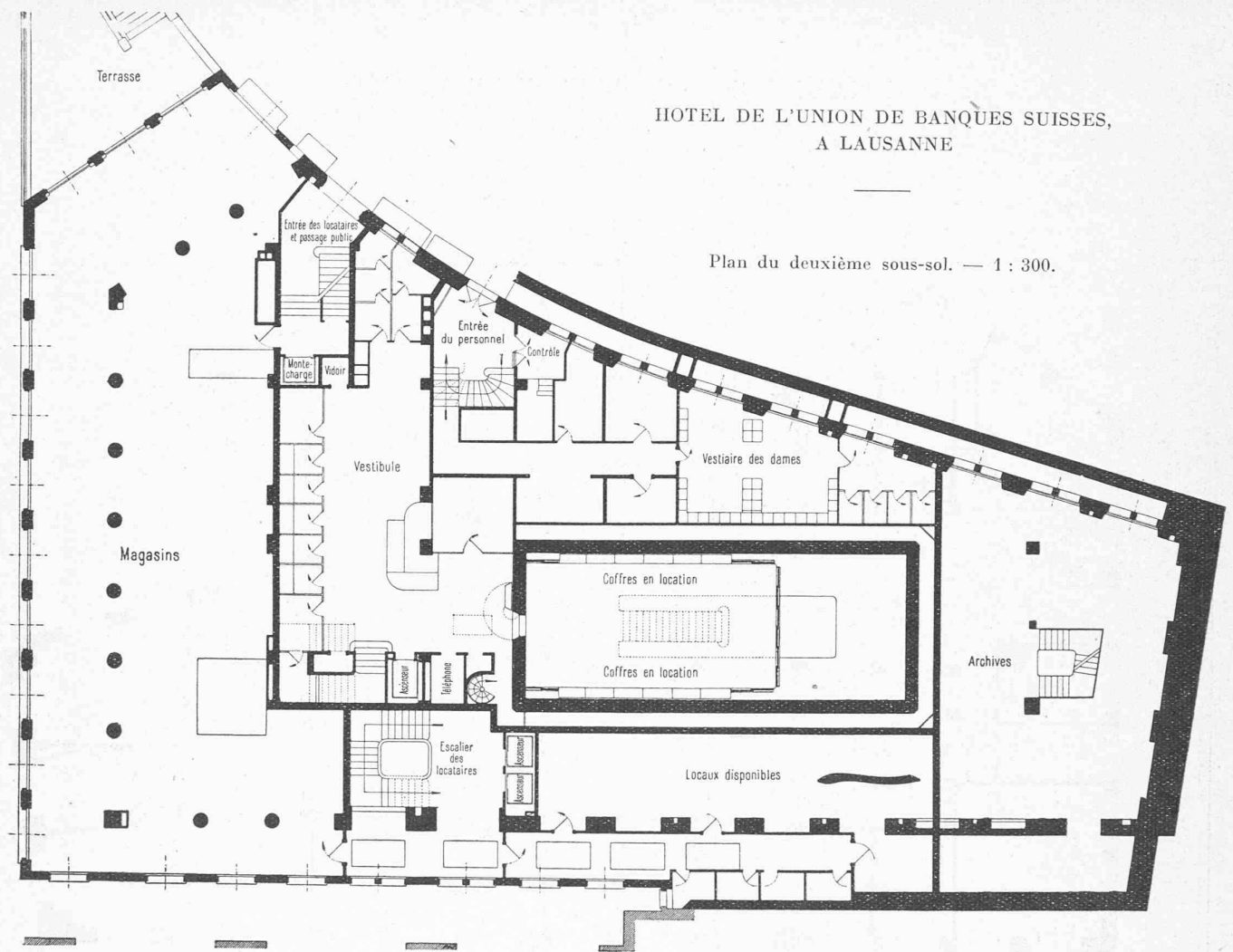


Salle des conférences.

HOTEL DE L'UNION DE BANQUES SUISSES, A LAUSANNE

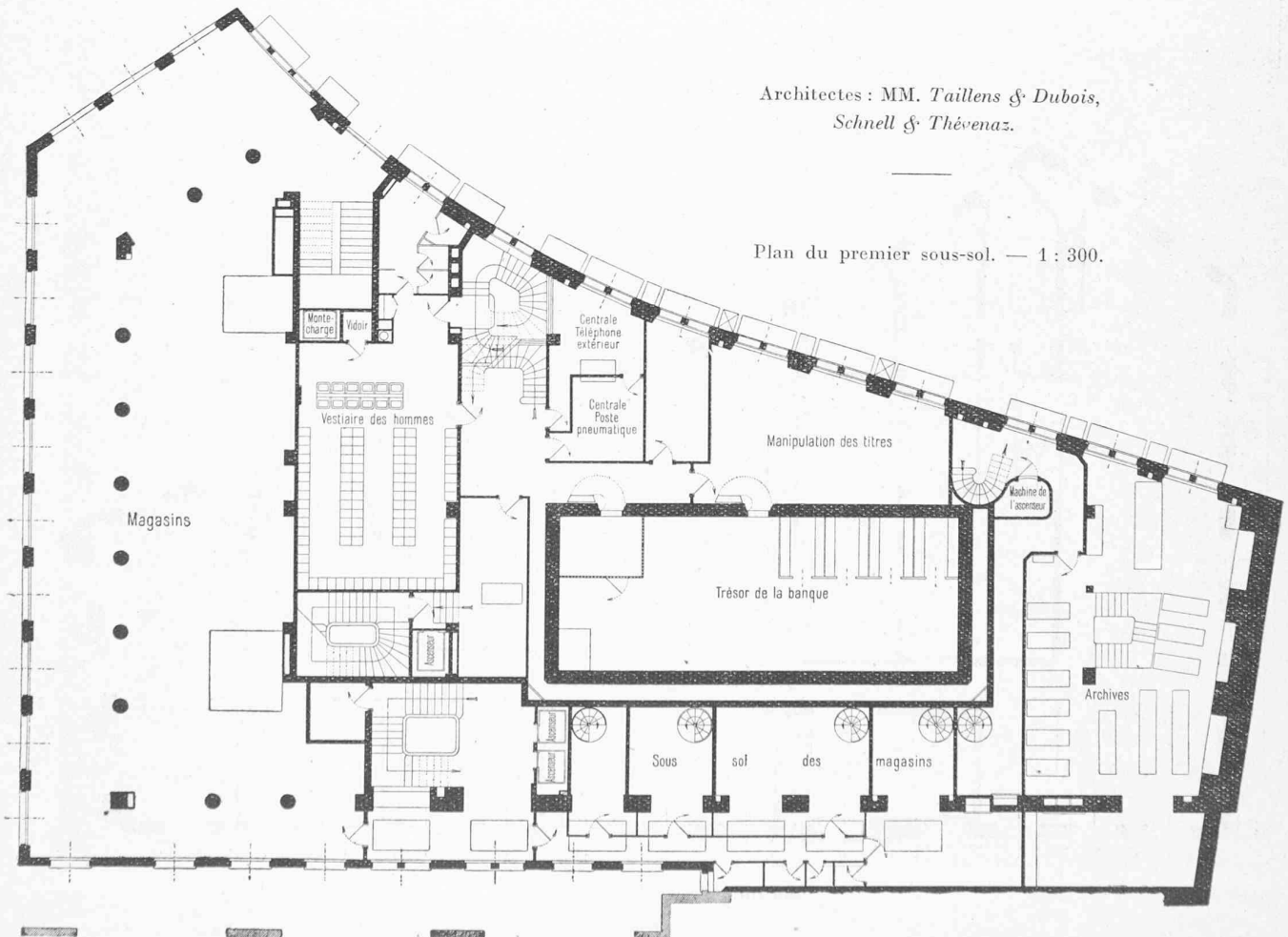
HOTEL DE L'UNION DE BANQUES SUISSES,
A LAUSANNE

Plan du deuxième sous-sol. — 1 : 300.

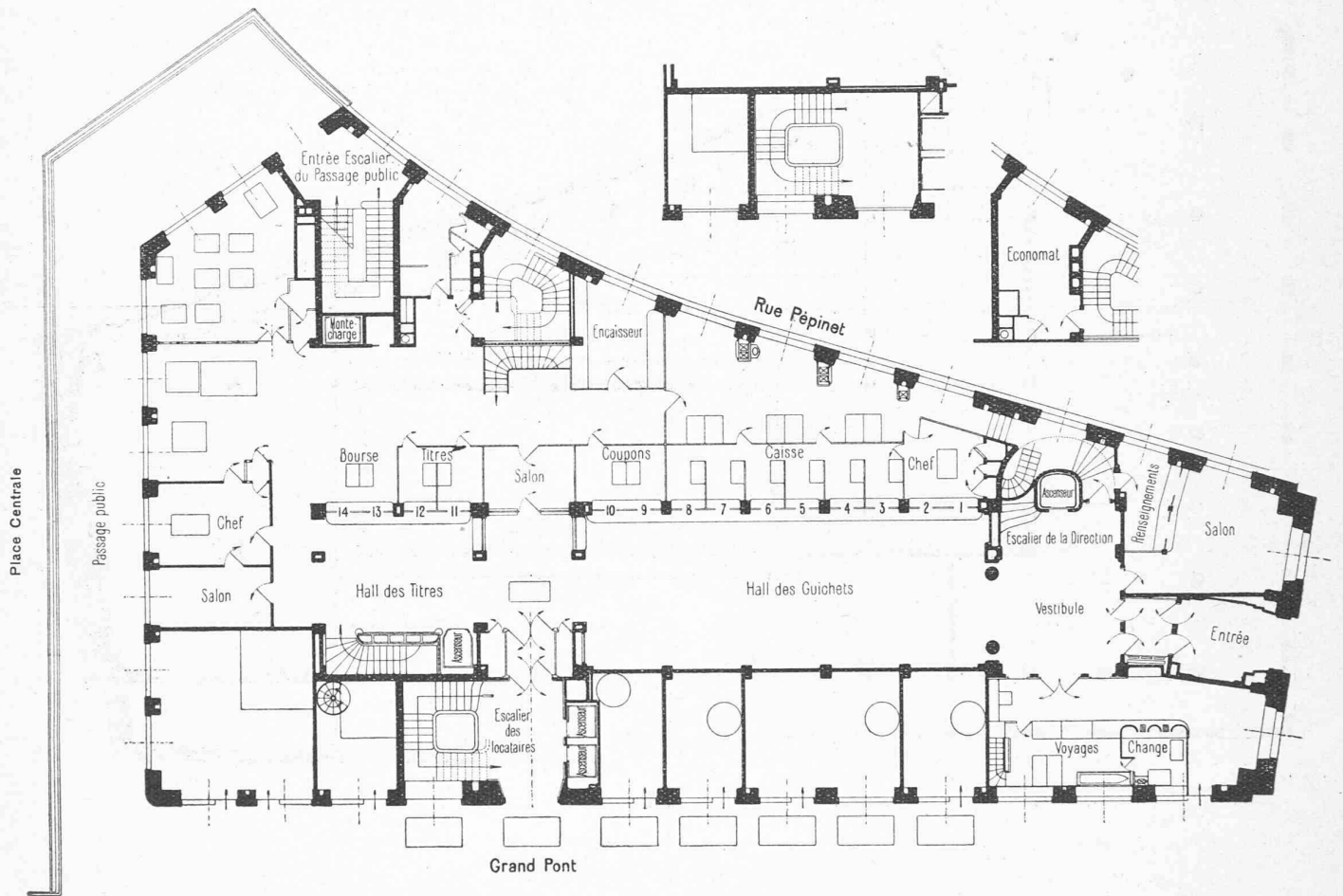


Architectes : MM. *Taillens & Dubois,*
Schnell & Thévenaz.

Plan du premier sous-sol. — 1 : 300.

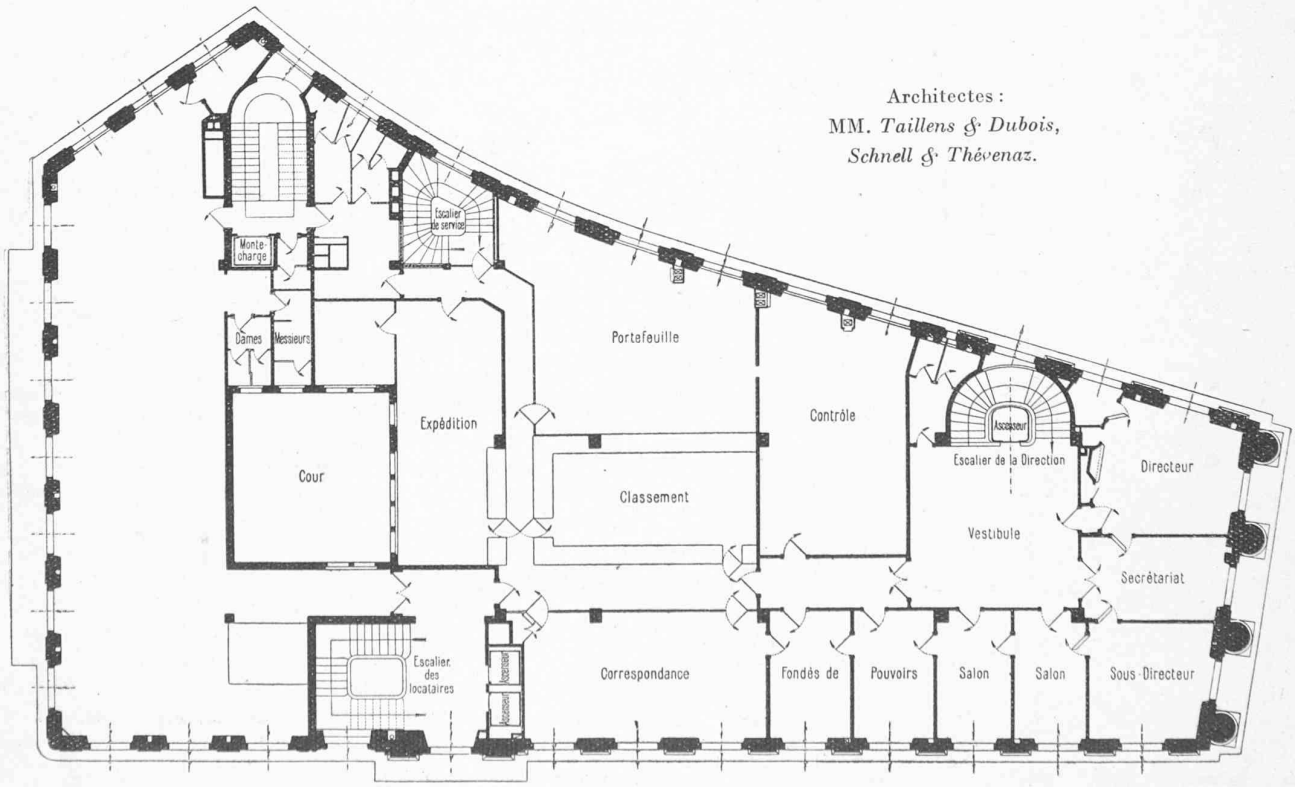


HOTEL DE L'UNION DE BANQUES SUISSES, A LAUSANNE



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 300.

Architectes :
 MM. Taillens & Dubois,
 Schnell & Thévénaz.



Plan du premier étage. — 1 : 300.